

AVIS RECTIFICATIF N°2 (POUR TOUTES LES REGIONS CONCERNÉES PAR L'APPEL D'OFFRES)

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires à **l'appel d'offres n°31/2024** que :

- Les projets n°111827, n°136010, n°53956, n°45205 et n°42505 sont des **petits projets agricoles (PPA)**.
- Les projets n°83418 et n°83605 sont **des moyens projets agricoles (MPA)**.

Par ailleurs, la date limite de dépôt des offres par les soumissionnaires a été reportée au 07 octobre 2024. Ainsi, l'article n°12 du règlement dudit appel d'offres relatif au dépôt des offres de soumission est modifié comme suit :

Article 12 : Dépôt des offres de soumissions

Les offres des soumissionnaires devront être déposées au siège de l'Agence pour le Développement Agricole (ADA/Direction de l'Agrégation et de Partenariat) contre reçu, au plus tard, **le 07 octobre 2024 à 16h30**, heure de Rabat, à l'adresse suivante :

**Espace les Patios, Angle Avenue Annakhil et Avenue Mahdi Ben Barka,
Bâtiments 2 et 3, 3^{ème} étage, Hay Riad. Rabat**

La date ci-dessus mentionnée est la « date limite de dépôt des offres ».

En cas de changement, la nouvelle date limite de dépôt des offres sera publiée sur le site web de l'ADA.

Toute soumission déposée après la date limite de dépôt des offres **ne sera pas acceptée.**